

C.A.S.D.E.C.

SC

2017 - 04

Destinataires :

Administrateurs

Réunion du Bureau
Vendredi 22 septembre 2017

Rédacteur: S. CHAJARI

Présents :

- M. CHARDONNET (Président)
- Mme MARCHAND (CFDT)
- M. CHAVROCHE (UGICT-CGT)
- M. FAVRY (FO)

Assistaient également :

- Mme NOUVEL
- Mme CHAJARI

Excusés :

- M. GENDROT (SUD)
- M. BRUAND (UNSA)

Diffusion le : 06 octobre 2017

Ordre du jour	Exposés/Décisions
<p>1. QUESTIONS STATUTAIRES ET FONCTIONNEMENT</p>	<p>a. <u>Compte-rendu du fonctionnement depuis l'arrêt maladie de Thibault DELAROCHE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. CHARDONNET revient sur le fonctionnement du CASDEC depuis l'arrêt maladie de M. DELAROCHE. 2 réunions ont eu lieu avec l'équipe administrative, le Président et le 1^{er} et 2^e vice-Président, se sont tenues. Elles ont eu lieu le 03/07/2017 et le 24/08/2017. Les comptes rendus de ces réunions ont été envoyés aux administrateurs. Les décisions prises donneront lieu à compte-rendu lors du prochain bureau et du CA. La volonté était que le CASDEC continue de fonctionner. M. CHARDONNET et M. FAVRY remercient Mme. MARCHAND et M. CHAVROCHE d'avoir assuré l'intérim en l'absence de direction. - M. FAVRY fait part de son regret de ne pas avoir été convié à la réunion du 24/08/2017. - Point sur le personnel : M. CHARDONNET indique que le contrat de Mme MOLARD se termine le 30/11/2017 et que cette décision lui a été notifiée par la DRH. - Retour sur les décisions prises lors de l'été : relecture rapide du compte-rendu de la réunion du 24/08/2017. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Noël</u> : demande de Mme MARCHAND d'écrêter la liste des invités VIP, qui pour certains ne viennent jamais. M. CHARDONNET demande s'il est nécessaire de continuer à inviter les anciens administrateurs. Décision est prise de maintenir le même nombre d'invitations et de réduire le nombre de sièges réservés. ➤ <u>Retraités</u> : Les courriers pour les adhésions 2018 ont été envoyés. M. FAVRY relance une demande pour que FO puisse accéder au listing des retraités avec leurs noms et adresses. M. CHAVROCHE s'interroge sur ce que dirait la CNIL si le CASDEC diffusait ce type d'information. M. CHARDONNET indique que cette demande doit être mise à l'ordre du jour du prochain bureau. Il demandera en amont l'avis de la DRH. ➤ <u>Locations</u> : M. CHAVROCHE informe qu'il a de nouveaux éléments sur le camping de Carnac. Un recommandé a été envoyé au CASDEC par la société HOMAIR qui a racheté le camping de Carnac en 2016. Le sous-directeur lui a notifié que l'emplacement sera conservé dans le camping, mais déplacé, à côté de la piscine. Le gérant prendra contact avec le CASDEC pour une visite sur site, Mme MARCHAND indique qu'un membre de la CFDT sera présent. M. CHAVROCHE et FAVRY soulignent que le partenariat en cours avec Homair a joué en faveur du CASDEC dans ce dossier. M. FAVRY indique que le bilan financier de cette location est positif, il remercie M. CHAVROCHE pour ces démarches. <p>b. <u>Suites</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. CHARDONNET et M. BOSSARD ont rencontré M. DELAROCHE semaine 36. Un point a été fait avec le directeur pour qu'il prenne un temps de réflexion. Il a exprimé son envie de reprendre son activité au CASDEC. Son retour est prévu au 02/10/2017. Un nouveau point est programmé le 27/09/2017 avec M. DELAROCHE, M. CHARDONNET et M. BOSSARD. Pour faire suite à cette réunion, M. CHARDONNET propose de

	<p>réunir un bureau extraordinaire le 29/09/2017 de 8h00 à 8h30 à l'HDV.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme MARCHAND indique que M. DELAROCHE a posé des congés, notamment le 13/10/2017, jour du CA. Elle exprime sa volonté de le décaler pour que le directeur assiste à cette instance. M. CHARDONNET propose de ne pas changer la date pour le moment.
<p>2. DOSSIERS</p>	<p>a. <u>Adhésions 2018</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fixation d'une date pour la commission (proposition du 04/10 à 15h30 au CASDEC, après la commission locations). La date de la commission est fixée au 04/10/2017 à la suite de la commission locations. - Point sur l'avancement des adhésions Les adhésions continuent à arriver, Mme GOASDOUE en a pour l'instant saisi 2850. Les retraités commencent à renvoyer leurs adhésions, pour l'instant, 113 ont été saisies. Beaucoup de retraités appellent ou se déplacent, car ils ne comprennent pas cette mise en place d'une adhésion payante. - Tarifification de l'envoi des commandes. Ce point sera abordé dans la partie 5. b. - Point sur l'intégration des fichiers suite à la mise à jour mensuelle. Des problèmes d'écrasement des fichiers ont été constatés lors de la mise à jour mensuelle effectuée par Mme MOLARD. Mme CHAJARI a pris contact avec M. DOUILLARD de DIP pour faire le point sur la procédure de mise à jour. La marche à suivre a été revue avec Mme MOLARD. Le problème a été résolu et les fiches écrasées remises à jour. Question sur la purge prévue en mars 2018 : M. FAVRY fait part de son inquiétude. Il souhaite que les personnes purgées soient conservées dans une base de données et non pas supprimées. Mme CHAJARI lui indique que des purges ont déjà été réalisées et que les membres purgés sont bien conservés dans un fichier. Ils peuvent être réintégrés à tout moment.
<p>3. INSTANCES</p>	<p>a. <u>Commission sociale du 7 septembre 2017 : validation des propositions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation des propositions à l'unanimité.
<p>4. VOYAGES ET SORTIES</p>	<p>a. <u>Point sortie Zoo de Beauval le samedi 30 septembre 2017</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 56 personnes participent à la sortie (1 annulation non remplacée). L'acompte de 750 € a été payé. Mme GAUDIN, accompagnera le groupe. Le solde sera payé à réception de la facture. <p>b. <u>Point sur le week-end à Barcelone les 6-7-8 octobre 2017.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 50 personnes participent à la sortie. L'acompte a été versé et le solde payé. Une réunion d'information a eu lieu avec le voyageur à l'hôtel Rennes Métropole le 06/09/2017, les participants ont reçu une pochette contenant toutes les informations nécessaires au voyage. Pas d'accompagnateur CASDEC pour ce week-end, le voyageur a donc indiqué aux participants un numéro d'urgence joignable 24/24 7j/7. Le voyageur sera présent à l'aéroport pour pointer les participants. Deux administrateurs : Mme MARCHAND et M. GENDROT seront aussi présents à l'aéroport pour le pointage.

	<p>c. <u>Point sur la journée libre à Paris le samedi 2 décembre 2017.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'information est parue dans le CASDEC Info. Le tarif a été fixé à 30 € pour les adultes et 15 € pour les enfants. Les inscriptions arrivent. Un acompte a été versé, la liste définitive doit être envoyée le 27/10/2017 et le solde versé au 02/11/2017. Deux accompagnateurs participeront à cette sortie : Mme MORICE et M. GENDROT. <p>d. <u>Point sur les retours suite à la consultation 2018 (délai jusqu'au 29/09/2017).</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs voyagistes ont répondu : DELORA Tourisme, CAT – Véolia – Transport, National Tours et BTBW.
<p>5. QUESTIONS DIVERSES</p>	<p>a. <u>Intra : modifications à apporter sur la page CASDEC.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation de la modification de la page CASDEC sur l'Intra. Mme MARCHAND et M. FAVRY souhaitent apporter deux modifications au texte. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Remplacer la phrase "Elle s'adresse aux agents et aux retraités" par "Elle s'adresse aux agents actifs et retraités (sous certaines conditions)". ➤ Ajouter à la phrase "La CASDEC décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement ou perte du courrier" la mention "interne ou postal" <p>b. <u>Utilisation des navettes courrier pour l'acheminement des commandes CASDEC (mail de Mme BRIAND, responsable du SRC).</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. CHARDONNET exprime son étonnement suite à la proposition de Mme BRIAND. Même étonnement pour Mme MARCHAND et M. CHAVROCHE. Mme MARCHAND précise qu'une seule personne est concernée par la perte ou le vol de son courrier et a porté plainte, comme la procédure le conseille. Elle note que le CASDEC a toujours fonctionné en utilisant le courrier interne et que dans la très grande majorité des cas, cela se déroule correctement. - M. FAVRY indique que le développement du courrier interne représente une demande commune. - M. CHARDONNET précise que cette situation ne peut pas se traiter par mail. Mme MARCHAND se propose de contacter Mme BRIAND pour faire le point sur ce sujet. <p>c. <u>KPMG : proposition d'une mission sur la vérification des documents URSSAF.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. CHAVROCHE et Mme MARCHAND indiquent ne pas comprendre le paiement à l'URSSAF de charges sur la partie taxe transport. - M. CHAVROCHE explique que KPMG peut vérifier tous les documents envoyés à l'URSSAF pour être sûr de ne pas se faire retoquer. M. CHARDONNET souhaite savoir si KPMG a fait une proposition financière. - M. FAVRY s'interroge sur le montant demandé par l'URSSAF demande et quel est le tarif de KPMG. M. CHAVROCHE indique qu'un montant horaire est indiqué par KPMG, mais que le temps de travail pour procéder à cette vérification n'est pas indiqué. M. CHARDONNET demande à ce que KPMG fournisse un devis pour la régularisation de la situation 2017. - Mme MARCHAND, en lien avec Mme SIMIAN, se propose de

	<p>contacter KPMG, pour avoir un devis.</p> <p>d. <u>Salon des voyageurs à Dinan</u></p> <ul style="list-style-type: none">- M. CHAVROCHE indique que ce salon était très intéressant et qu'il a permis de rencontrer de nombreux partenaires proposant des idées de sorties à la journée dans la région. Des contacts ont été pris pour des éventuels partenariats proposant des offres tarifaires très intéressantes. <p>e. <u>Conférence nationale de l'UNAAS-CT le 17/11/2017</u></p> <ul style="list-style-type: none">- M. CHARDONNET demande l'avis des administrateurs s'il faut continuer à participer à cette conférence. M. CHAVROCHE trouve qu'il y a un intérêt à y aller. M. CHARDONNET propose que des administrateurs y participent. M. CHARDONNET note que le seul argument est qu'il y ait une présence syndicale importante à une table ronde qui pourrait être intéressante. Décision est prise qu'un FO, un CGT et un CFDT participe à cette conférence. <p>f. <u>Retour sur la première journée coaching</u></p> <ul style="list-style-type: none">- M. CHARDONNET souhaite avoir un retour sur le coaching. Mme NOUVEL indique que pour elle le bilan est très positif. Deux autres journées suivront (03/10/2017 et 14/11/2017), ainsi que 3 autres demi-journées. <p>g. <u>Ordre du jour du prochain CA</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Fixation de l'ordre du jour du prochain CA.- M. CHARDONNET et Mme MARCHAND souhaitent qu'un autre agent du CASDEC assiste au CA (en plus de Mmes NOUVEL, MOLARD et CHAJARI). <p>h. <u>Documents statuts et règlement intérieur</u></p> <ul style="list-style-type: none">- M. CHARDONNET s'interroge sur les documents suivants : Règlement des prestations 2017, règlement intérieur applicable au 1^{er} janvier 2018 et les statuts applicables au 1^{er} janvier 2018. Une demande est faite pour que Mme NOUVEL ré-envoie ces documents. <p>i. <u>Réunion trimestrielle</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Mme NOUVEL souhaite préciser l'ordre du jour de la réunion trimestrielle du 09/10/2017 car pour l'instant aucun retour des administrateurs. Pour Mme MARCHAND cette réunion vise à échanger sur les difficultés rencontrées par l'équipe dans le fonctionnement. Mme NOUVEL enverra donc l'invitation le 25/09/2017 sans ordre du jour.- M. CHARDONNET propose que les deux propositions que l'UGICT-CGT souhaite aborder à la réunion trimestrielle soient plutôt proposées à l'ordre du jour d'un prochain bureau. Les propositions sont les suivantes : la rédaction d'un protocole ou charte de l'administrateur du collège des actifs et des retraités, et rédaction de la charte de l'accompagnateur des voyages et sorties.
Fin de la réunion : 16h05	
Prochains rendez-vous : Commission locations : le 04/10/2017 – 14h15 – CASDEC, Commission adhésions : le 04/10/2017 – 16h00 – CASDEC,	

Commission sociale : le 05/10/2017 – 14h15 – CASDEC,
Réunion trimestrielle le 09/10/2017: équipe CASDEC, administrateurs, DRH – 14h15 – CASDEC,
CA : le 13/10/2017 – 14h30 – Salle Dr René Léon – HRM,
Commission chèques culture : le 16/10/2017 – 14h15 – CASDEC,
Commission séjours et sorties : le 16/10/2017 – 15h45 – CASDEC,
Commission sociale : le 16/11/2017 – 14h15 – CASDEC,
Bureau : le 17/11/2017 – 14h30 – CASDEC.